



LYCÉENS & APPRENTIS AU CINÉMA EN BRETAGNE

saïson 2018-2019

www.clairobcur.info



COORDINATION RÉGIONALE

Clair Obscur

5 rue de Lorraine, 35000 Rennes
www.clairobscur.info

- Coordination** Jacques Froger & Marine Le Cozannet : marine@clairobscur.info 02 23 46 86 68
- Relation avec les salles** Anne Bargain : anneb@clairobscur.info 02 23 46 85 92

Rectorat de l'Académie de Rennes

- Conseiller relais du dispositif** Jean-François Baudic : jean-francois.baudic@ac-rennes.fr

PARTENAIRES

Dispositif national initié par le Centre national du cinéma et de l’image animée (CNC) et le Ministère de la Culture, en partenariat avec le ministère de l’Éducation nationale. Lycéens et Apprentis au Cinéma en Bretagne est financé par la Région Bretagne et le Ministère de la Culture (DRAC Bretagne) et coordonné par l’association Clair Obscur.

La Région Bretagne, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le Rectorat de l’Académie de Rennes, la Direction Diocésaine de l’Enseignement Catholique (DDEC), le réseau Canopé, la Direction régionale de l’alimentation, de la culture et de la forêt (DRAF) et les salles de cinéma partenaires, a souhaité développer le dispositif sur le territoire régional.

Composé des partenaires du dispositif, le comité de pilotage définit les orientations régionales de l’opération.



LES FILMS

Lycéens et Apprentis au Cinéma en région Bretagne est coordonné par Clair Obscur depuis 2004.

L’association fait le pari de la vitalité, de l’aura, de la force d’attraction du cinéma et s’attache à promouvoir la pluralité des formes et le renouvellement des talents.

Articulée autour du film *Partie de campagne* de Jean Renoir, adaptation de Maupassant, la programmation 2018-2019 de Lycéens et Apprentis au Cinéma en Bretagne questionne le processus de séduction et d’émancipation des personnages.

Quatre films courts et quatre longs métrages, soit huit variations sur le thème du jeu de l’amour, du choix et du hasard, et autant de manière de s’intéresser à la complexité du désir et à la manière de le mettre en scène au cinéma.

MODALITÉS

Objectifs

Lycéens et Apprentis au Cinéma est un dispositif national d’éducation aux images qui s’adresse aux élèves des lycées d’enseignement général et professionnel, publics et privés, des lycées agricoles, des Maisons Familiales et Rurales (MFR) et des Centres de Formation des Apprentis (CFA). Les objectifs de Lycéens et Apprentis au Cinéma sont d’éveiller la curiosité des élèves, de leur permettre d’acquérir, d’enrichir et de diversifier leur culture cinématographique, de développer leur regard et leur sens critique face à l’image dans toute sa diversité.

Inscription

L’inscription se fait exclusivement en ligne sur le site de Clair Obscur : www.clairobscur.info (rubrique Actions culturelles / Lycéens et Apprentis au cinéma).

Elle se fera du **04 juin au 24 sept. 2018 inclus**. L’inscription de toutes les classes de l’établissement est faite par l’enseignant relais. Au moment de l’inscription, il sera demandé pour chacune des classes :

- le choix des films des 2^e et 3^e trimestres. Il sera à valider à l’issue des prévisionnements (obligatoire),
- les dates connues d’indisponibilité (stages, alternance, voyages scolaires…),
- les coordonnées (adresse e-mail, téléphone) des enseignants participants (obligatoire).

2^e trimestre (un film au choix)

MUSTANG
Deniz Gamze Ergüven
 Allemagne / France / Qatar / Turquie, 2015, 1h37, vostf avec Günes Nezihe Sensoy, Ilayda Akdogan, Tugba Sunguroglu, Elit Iscan
 © M. Yilmaz
 © Les Films du Louange

C’est le début de l’été. Dans un village au nord de la Turquie, Lale et ses quatre sœurs rentrent de l’école en jouant innocemment avec des garçons. La débauche supposée de leurs jeux suscite un scandale aux conséquences inattendues. La maison familiale se transforme progressivement en prison, les cours de pratiques ménagères remplacent l’école et les mariages commencent à s’arranger. Les cinq sœurs, animées par un même désir de liberté, détournent les limites qui leur sont imposées.

Dynamique et mélancolique, précis par ses partis pris narratifs et filmiques, maîtrisé et extrêmement vivant, Mustang tient du conte comme du film de prison. Portrait riche d’une jeunesse muselée, il pointe la force de l’observation et de la détermination. S’immergeant dans un quotidien âpre, la cinéaste évite le piège du pathos et élabore une ode à la jeunesse et à l’émancipation de la femme.

Boris Henry, dossier enseignant *Lycéens et Apprentis au Cinéma*

Calendrier

Les calendriers de projections sont établis par Clair Obscur en tenant compte des contraintes des établissements scolaires et des salles de cinéma partenaires. La coordination communique des périodes de projections aux enseignants et aux salles partenaires. Les enseignants relais et les salles partenaires prennent contact directement entre eux pour fixer les dates précises des séances. En cas de difficulté ou de changement majeur, la coordination se rendra disponible pour aménager les calendriers.

Conditions

Les élèves assistent à une projection par trimestre. Le tarif est de 2,50 € par séance et par élève (gratuit pour les accompagnateurs). Afin de préserver le confort des projections, il est recommandé de ne pas dépasser un effectif de 150 élèves par séance. Pour assurer la viabilité économique du dispositif pour les cinémas partenaires, un minimum de 50 élèves inscrits par salle est conseillé. À cet effet, lycées et CFA peuvent regrouper leurs effectifs en se rapprochant de la salle et de la coordination.

Chiffres 2017/2018

Lycéens et apprentis 12 464
Enseignants 443
Établissements 95 / Salles partenaires 89
Journées de formation 12
Enseignants formés 227

Enseignants relais

L’enseignant relais est désigné dans chaque établissement pour être l’interlocuteur privilégié de la coordination :

- il avertit sa direction, ainsi que le référent culture, de l’inscription de son établissement et les tient informés du déroulement de l’opération ;

- il recueille et diffuse les informations dans son établissement : inscriptions aux prévisionnements, au stage, aux projections et aux actions complémentaires, questionnaires d’évaluations…

- il s’engage à être l’intermédiaire entre la coordination, la salle partenaire, les enseignants participants et la direction de l’établissement sur les aspects pédagogiques et logistiques du dispositif : inscriptions des classes, signature d’une convention de partenariat avec la salle, organisation des séances et du transport des élèves, présence des enseignants aux stages…

- il s’engage à être présent lors des journées de prévisionnement afin d’assurer l’accompagnement du dispositif dans son établissement ;

- il gère la distribution des documents pédagogiques dans son établissement adressés à la salle partenaire ou à l’établissement ;

- il convient d’un calendrier avec les enseignants inscrits en fonction des dates proposées et prend contact avec les exploitants pour le choix des dates de séances. Il s’accorde avec la salle sur le mode de paiement afin de faciliter l’accueil des élèves ;

- en cas de désistement de l’un des enseignants, il s’engage à prévenir impérativement, deux jours avant la projection, la salle de cinéma partenaire et la coordination.

3^e trimestre (un film au choix)

CAROL
Todd Haynes
 Angleterre / États-Unis, 2015, 1h58, vostf avec Cate Blanchett, Rooney Mara, Kyle Chandler
 © TF1 Prods audiovisuels
 © Walt Disney Company

Dans le New York des années 1950, Therese, jeune employée d’un grand magasin de Manhattan, fait la connaissance d’une cliente distinguée, Carol, femme séduisante, prisonnière d’un mariage peu heureux. À l’étincelle de la première rencontre succède rapidement un sentiment plus profond et les deux femmes se retrouvent bientôt prises au piège entre les conventions et leur attirance mutuelle.

Tourné en 16 mm, ce qui lui donne un grain d’images saisissant, Carol fait, en effet, sans cesse résonner sa mise en scène, emprunt à l’arsenal stylistique du film noir pour mieux dire l’ambiguïté, l’amertume, la tristesse que révèle aussi ce magnifique combat pour avoir le droit d’être qui l’on est. Jeux de désaxages et de reflets, direction photo ciselée, signée Edward Lachman, faisant du vert et du jaune ses tonalités dominantes, musique d’une grande mélancolie composée par Carter Burwell, compositions de plans d’une finesse remarquable, souplesse des mouvements de caméra… le classicisme un rien vintage de la forme s’allie avec profondeur à la modernité du propos.

Helen Faradji, *Bande à part*

Enseignants

Chaque enseignant s’engage sur les points suivants :

- assister à trois projections minimum par an (une projection par trimestre, sur le temps scolaire) ;

- encadrer les élèves de sa classe sur une projection par trimestre, sur le temps scolaire ;

- être présent, ou représenté, lors des journées de prévisionnement afin d’assurer la qualité du travail pédagogique autour des films ;

- s’adresser à l’enseignant relais pour toutes demandes relatives au dispositif

- remplir en fin d’année le questionnaire bilan adressé par la coordination.

Salles

Les salles s’engagent à :

- entretenir une communication avec la coordination : organisation des séances (routages, calendriers de projections…), rapports avec les établissements, communication des entrées, bilan…

- participer à la médiation du dispositif auprès des établissements ;

- prendre contact avec l’enseignant relais de l’établissement pour le choix des dates des séances et pour le mode de paiement afin de faciliter l’accueil des élèves ;

- signer une convention de partenariat avec les établissements ;

- accueillir les élèves dans les meilleures conditions, ne pas dépasser un effectif de 150 élèves par séance afin de préserver le confort de la projection ;

- proposer des projections de qualité ;

- diffuser à la coordination toute proposition d’animation et de programmation complémentaire, à des fins pédagogiques.

ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Documents pédagogiques

Des livrets enseignants et des fiches élèves, édités pour chaque film, vous seront distribués. Rédigés par des spécialistes du cinéma, ils accompagnent le travail sur les œuvres proposées. Pour le programme de courts métrages *Parties de campagne*, des DVD pédagogiques sont aussi adressés.

Site internet de Clair Obscur : un espace est dédié au dispositif qui propose entre autre des contenus et ressources pédagogiques.

Formations pour les enseignants

Les journées de formations sont inscrites au Plan Académique de Formation

- Prévisionnement des films programmés** Projections et analyses filmiques par des professionnels du cinéma. Inscriptions auprès de Clair Obscur.

Dates et lieux des stages : les 17, 18 et 19 oct. Quatre salles partenaires sur la région. Les prévisionnements permettent aux enseignants de préparer leur travail dans des conditions optimales. Inscriptions auprès de Clair Obscur.

- Formation thématique accompagnée par des professionnels du cinéma.** Avril 2019, date et lieu précisés ultérieurement. Consulter le site de Clair Obscur.



LYCÉENS & APPRENTIS AU CINÉMA EN BRETAGNE
 saison 2018–2019

www.clairobscur.info

1^{er} trimestre

Programme de courts métrages :

PARTIES DE CAMPAGNE
France, Belgique, 1936 > 2015, 1h29
 © Agence du court métrage

Des premiers regards aux premiers frissons, la séduction est tout un art. Surmonter sa timidité ou braver l’interdit, prendre les devants ou laisser jouer le destin, autant de choix qu’il faut faire en se hâtant lentement. À partir du chef-d’œuvre de Jean Renoir, adaptation de Maupassant, ce programme questionne la place de la nature dans le processus de séduction des personnages et de nous autres, spectateurs sensibles. Quatre variations sur le thème du jeu de l’amour et du hasard à la campagne, et autant de manières de poser cette question : comment filmer le désir au cinéma ?

PARTIE DE CAMPAGNE
Jean Renoir, France, 1936, 40'
 Florence Mialthe, France, 2000, 11'

LES AMOUREUSES

Catherine Cosme, France / Belgique, 2015, 27'

UNE LEÇON PARTICULIÈRE

Raphaël Chevénement, France, 2007, 11'